

*Acte de consécration à la Sainte Vierge.*

Sainte Marie, Mère de Dieu et Vierge conçue sans la tache du péché originel, moi, N., je vous choisis aujourd'hui pour ma Reine, mon Avocate, ma Patronne et ma Mère ; je prends devant vous l'inviolable résolution de ne jamais abandonner votre service, et de ne jamais rien dire ou rien faire qui puisse porter atteinte à l'honneur qui vous est dû ; de ne jamais souffrir qu'aucun de ceux qui me sont soumis parle ou agisse contre les intérêts de votre gloire. Je vous supplie donc de me recevoir pour toujours au nombre de vos serviteurs, de m'accorder votre assistance dans toutes les actions de ma vie, et surtout de me secourir à l'heure de ma mort. Ainsi soit-il.

*Autre au Cœur de Marie conçue sans péché, pour obtenir son secours à l'heure de la mort.*

O Cœur de Marie conçue sans péché, le plus parfait de tous les cœurs après celui de Jésus, le plus digne de l'amour et de la vénération des anges et des hommes ; c'est vous qui, dans le Mystère de l'Incarnation, avez fourni le sang dont le corps adorable de l'homme-Dieu a été formé ; vous êtes le lit sacré sur lequel cet aimable Sauveur a pris souvent un doux sommeil, pendant son enfance ; vous êtes l'image la plus ressemblante de ce divin modèle de toutes les vertus, la voie par laquelle nous allons à Jésus, et le canal mystérieux par lequel ses grâces s'écoulent et parviennent jusqu'à nous. O Cœur plein de bonté ! embrasez nos cœurs des bienheureuses flammes dont vous êtes consumé. Soyez notre soutien dans nos tentations, notre secours dans nos périls, notre consolation dans nos peines, mais surtout notre force dans nos derniers combats, à l'heure de la mort ; soyez toute notre confiance dans ce moment décisif, où les puissances de l'enfer feront tous les